

☎ 02.96.26.74.66

mairie.stbarnabe@wanadoo.fr

Site internet :

www.saint-barnabe.fr



N° 553

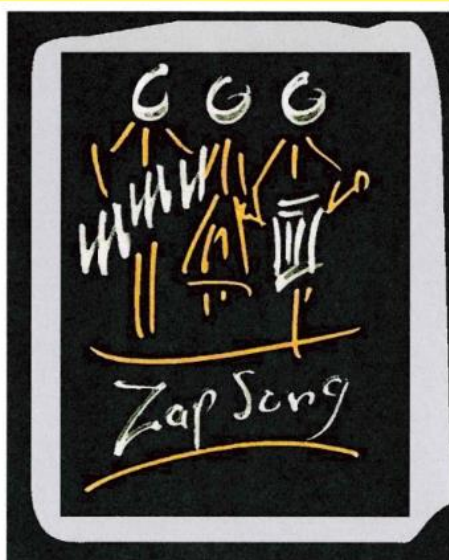
FÉVRIER 2024

Saint-Barnabé (22)

Salle "Sterenn"

Samedi 10 Février 2024

**Revivez les années 1980
avec "ZAP SONG" & "MARIE ERIVAL"**



Tarif : 18 €/Adulte (Entrée + Repas)

(Cartes disponibles à la Boulangerie de Saint-Barnabé)

* Ouverture des portes à : **19 heures 30**

* Début du spectacle : **20 heures 30**

Repas : Kir* - Moules/Frites - Fromage - Tarte aux pommes - Café
(ou saucisse-côte de porc/Frites)

CYTOPATHIE A VIE

REPAS A EMPORTER

Commande avant le 23 Février



Le mot du Maire

Chers Barnabéennes et Barnabéens,

Lors des Vœux, vous avez pu constater un regain de natalité sur notre commune avec 14 naissances sur l'année 2023. Il faut reculer en 2018 pour retrouver un taux similaire voir supérieur avec 15 naissances. C'est toujours un bonheur d'accueillir des nouveaux nés au sein d'une famille et de la communauté Barnabéenne.



Requalification de la rue Pierre Mendès-France

Depuis maintenant plus de deux ans, la rue Pierre Mendès-France est en réaménagement.

Une rue qui a eu plusieurs phases de travaux :

- 1ère phase : L'assainissement collectif et l'eau potable dans la partie haute de la rue Pierre Mendès-France ont débuté mi-décembre 2021.
- Une 2ème phase en 2022 avec les effacements de réseaux de lignes électriques et téléphoniques étalée sur plusieurs mois.
- Une 3ème phase en juin 2023 a consisté au renouvellement des canalisations d'eaux pluviales après étude et inspection de celles-ci. Le réseau a été remplacé totalement au vu de sa vétusté. Une canalisation plus grande en diamètre pour augmenter sa capacité a été préconisée.
- La 4ème phase en septembre 2023 a été celle de l'aménagement de la rue sur la structure routière avec les enrobés, la création de trottoirs, la mise en place de candélabres, des aménagements de plateaux pour une meilleure sécurité et la refonte totale du carrefour.

La tempête Ciaran nous a coupé dans notre élan en fin d'année dernière nous obligeant à reculer la mise en place des nouveaux réseaux électriques et téléphoniques. Enedis a repris ses travaux la semaine dernière et ceux-ci seront finalisés pour la mi-février.

Cette rue est un « chaucidou » :

Elle partage la chaussée en 3 voies : une voie centrale pour la circulation à double sens des véhicules motorisés : voitures, camions ou motos ; deux bandes cyclables latérales pour la circulation des vélos qui est partagée.

1 - La route est dégagée : je circule au centre de la chaussée.

2 - Un véhicule se présente en face : je me rabats sur la droite pour croiser le véhicule, tout en vérifiant qu'il n'y a pas de vélo sur la bande cyclable.

3 - Je croise un véhicule et il y a un vélo sur la bande cyclable : je me rabats à droite sur la bande cyclable, je reste derrière le vélo, j'attends que le véhicule soit passé pour doubler le cycliste. Une fois le cycliste doublé, si aucun véhicule ne se présente face à moi, je reste sur la voie centrale.

Je vous rappelle que sur cette voie, la vitesse est limitée à 30 km /h avec priorité à droite.

**Votre Maire,
Georges LE FRANC.**

Vie communale

ÉTAT CIVIL – JANVIER 2024

Décès : Jean-Yves BOULLIER, 77 ans, «4, rue Georges Brassens», décédé le 10 Janvier 2024 à Noyal-Pontivy, inhumé le 13 Janvier à Saint-Barnabé.

Remerciements

Huguette & Marcel RUELLAND remercient les personnes qui se sont associées à leur peine lors du décès de Simone la sœur d'Huguette.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes (garçons et filles) nés en **FÉVRIER 2008** doivent se présenter en mairie afin que l'on procède à leur recensement militaire, munis du livret de famille. Les personnes nées avant cette période, et qui auraient omis de faire cette démarche, sont priées de se présenter le plus rapidement possible.

HORAIRE\$ OUVERTURE MAIRIE

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi

De 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h30

De 8h15 à 12h00 le samedi

HORAIRE\$ OUVERTURE AGENCE POSTALE

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi

De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00

De 8h30 à 11h30 le samedi

OPÉRATION ARGENT DE POCHE POUR LES VACANCES DE FÉVRIER

Du 26 Février au 1^{er} Mars 2024

Ce dispositif donne la possibilité aux adolescents de 16 à 17 ans d'effectuer de petits travaux sur la commune.

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE ET TECHNIQUE

Permettre aux jeunes de découvrir le monde du travail et de gagner un peu d'argent.

Mission de 3h30 par jour pendant les vacances scolaires (avec 30 minutes de pause).

15 € par mission.

Inscription en mairie avec 1 contrat d'engagement. L'encadrement sera assuré par le personnel communal et/ou les élus.

RECENSEMENT DE LA POPULATION DU 18 JANVIER AU 17 FEVRIER 2024

Actuellement, SAINT-BARNABÉ réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi préparer son avenir.

Je me permets d'insister sur le **caractère obligatoire** pour toute personne résidant en France de répondre avec exactitude dans les plus brefs délais aux questionnaires du recensement (papier ou internet) qui vous ont été déposés dans votre boîte aux lettres par les agents recenseurs.

À défaut, l'absence de réponse peut entraîner l'application d'une amende.

Les informations recueillies sont **confidentielles** et exclusivement destinées à l'Insee pour établir des statistiques anonymes.



PARTICIPATION COMMUNALE – TRANSPORTS SCOLAIRES 2023-2024

RAPPEL :

Le service transports de la Région Bretagne n'est plus autorisé à transmettre la liste des élèves de la commune utilisant les transports scolaires (obligations de respect des lois informatiques et libertés).

De ce fait, pour obtenir la participation communale au coût du transport scolaire, les familles devront déposer à la mairie la facture qu'elles ont reçue avec un RIB (lorsque la famille utilise le transport pour le collège ou le lycée pour la 1^{ère} fois). Si vous n'êtes pas en mesure de présenter cette facture, vous pouvez en faire la demande auprès du service transports de l'antenne de Saint-Brieuc en adressant un mail : antennedesaintbrieuc.transports@bretagne.bzh

RÉSULTATS DU CONTRÔLE SANITAIRE DES EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Prélèvement du 10 Janvier 2024 à la Mairie.

Nitrates (en NO3) 27 mg/l. (Norme : 50 mg/l).

CARNAVAL 2024

Les 2 écoles vont se retrouver le MARDI 13 FÉVRIER pour un défilé costumé dans le bourg.

Un goûter est prévu, comme l'année dernière, à la salle Pascal Legay organisé par le Club Bruyères d'Arvor.

BARNABÉTHON

Après un debriefing des activités proposées pour ce week-end Barnabéthon, le résultat des gains est annoncé avec 1 749 € remis à l'A.F.M. (pour mémoire 1 747 € remis en 2022).

Résultat très positif car il n'y avait pas de repas cette année.

Les planches apéro, les galettes et crêpes ont remporté un vif succès.

Bravo aux préparatrices des plats Marylise & Marie-Paule et un grand merci aux associations qui ont participé à cette manifestation.



ANIMATIONS VACANCES SCOLAIRES



Détente numérique :
Vendredi 8 mars 2024 de 14:30 à 17:00
Salle des Lilas
Inscription obligatoire à la mairie.
Pour les enfants à partir de 9 ans



Vie scolaire

MENU DES REPAS SERVIS A LA CANTINE – FÉVRIER 2024

Lundi 5 Février	Mardi 6 Février	Jeudi 8 Février	Vendredi 9 Février
Taboulé Cordon bleu volaille Butternuts et carottes Ananas au sirop	Œuf – Sauce cocktail Nugget's de blé Ketchup Frites au four Fruit frais	Salade chinoise Hachis parmentier Fruit frais	Velouté de panais Dos de colin Sauce hollandaise Beignets de brocolis Eclair vanille
Lundi 12 Février	Mardi 13 Février	Jeudi 15 Février	Vendredi 16 Février
Carottes râpées nature Haché de veau Au poivre Gratin dauphinois Fruit frais	Salade de pâtes & pesto Omelette nature Ratatouille & P.D.T. Madeleines x 2	Potage de légumes Carbonara Coquillettes Gâteau au yaourt	Saucisson ail cornichons Poisson meunière Légumes du tajine Liégeois vanille
Lundi 19 Février	Mardi 20 Février	Jeudi 22 Février	Vendredi 23 Février
Carottes râpées nature Jambon grill Sauce barbecue Farfalles Flan nappé caramel	Betteraves & mimolette Boulettes de bœuf Sauce basilic Frites au four Fruit frais	Potage de légumes Rôti de dinde A la crème Duo de carottes Beignet aux pommes	Friand au fromage Curry de pois chiches Coco Riz créole Dessert lacté vanille

GROUPE SCOLAIRE MATHURIN BOSCHER

Les enfants ont eu la surprise et la joie de découvrir lundi 8 janvier lors de leur arrivée à l'école, la venue du Père Noël pendant les vacances.

Ils ont dû être très sage car il les a énormément gâtés (jeux éducatifs et playmobil).

Dans l'après-midi, les élèves de la classe de CE/CM ont pu également participer à un cours de lutte encadré par l'éducatrice sportive de l'ACSE, Emilie VAGUET. Après le cycle de hockey de la période 2, ils ont la chance de pouvoir bénéficier de 7 séances d'une heure tous les lundis avec cette dernière.

Jeudi 11 janvier intervention de l'animatrice Camille Lucas du programme Watty, qui est venue en novembre dernier déjà, pour nous parler cette fois-ci du tri des déchets.

Le but de ces interventions est de sensibiliser nos élèves, de la maternelle au CM2, aux gestes éco-citoyen en les rendant acteurs au sein de notre établissement mais également au sein de leur foyer !



Vendredi 12 janvier, nous avons accueilli à l'école Marylise et Jacqueline, bien connues de nos élèves afin de leur remettre en main propre les cartes de vœux réalisées avec soin par nos élèves de maternelle et d'élémentaire à destination de chaque membre du club "Bruyères d'Arvor".

ST BARNABE 

samedi 16 mars 2024

Pizzas à emporter

PIZZAS



PIZZAS de 9 euros à 15 euros
Roma, Bolognaise, Savoyarde, Norvégienne, Grana

LASAGNES

10 euros



À vendre auprès des parents d'élèves de l'école publique.



COMPTE RENDU SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 19 JANVIER 2024 A 20H30

DÉPARTEMENT COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT St-BRIEUC
COMMUNE SAINT-BARNABE

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 13
Nombre de votants : 14

Date de convocation : 12 janvier 2024

ORDRE DU JOUR

- 1 - Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du lundi 11 décembre 2023.
- 2 - Blanlin -Sécurisation piétonne par liaison douce RD14 et aire de stationnement bus : devis SDE.
- 3 - Lotissement du Pré Ménéil : constitution de servitudes.
- 4 - Salle Sterenn et équipements sportifs : devis de contrôle des équipements.
- 5 - Convention de mise à disposition des parcelles communales -rue du Plessis- cadastrées section AA N° 116 ; AA N°32 ; AA N°118.
- 6 - Subventions aux associations.
- 7 - Questions diverses.
- 8 - Informations diverses.

Présents :

M. Georges LE FRANC, Maire - Mme Jocelyne BOUTIER - M. Michel JOUAN - Mme Fanny PHILIPPE - M. Thomas MAHÉO (Adjoints) - M. Michel BOISDRON - Mme Marie-Paule BUZULIER - MM. Daniel HAMON – Patrick DONNIO - Mme Véronique LE GALLO - M. Franck JÉGLOT – Mmes Christelle GAUTHIER – Charlène RIBEIRO (Conseillers Municipaux).

Absents excusés :

M. Samuel BRIAND donnant pouvoir à M. Patrick DONNIO
Mme Catherine GOOSSAERT

Ouverture de la séance à 20 heures 40.

Secrétaire de séance :

Mme Marie Paule BUZULIER

1 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 11 DÉCEMBRE 2023

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

2 - BLANLIN - SÉCURISATION PIÉTONNE PAR LIAISON DOUCE RD14 ET AIRE DE STATIONNEMENT BUS : DEVIS SDE

Le Conseil Municipal valide la proposition du SDE (Syndicat Départemental d'Electricité) pour la fourniture de 6 lanternes Led à poser sur support béton existant. Notre commune ayant transféré la compétence éclairage public au Syndicat, celui-ci bénéficiera du Fonds de Compensation de la T.V.A. et percevra de notre commune une subvention d'équipement calculée selon les dispositions du règlement financier approuvé par le comité syndical du SDE le 20 Décembre 2019 d'un montant de 6 138,89 €.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

3 - LOTISSEMENT DU PRÉ MENIL : CONSTITUTION DE SERVITUDES

Dans le cadre de la création du lotissement, il sera constitué des servitudes au profit des parcelles cadastrées AB N°125 et AB N°29. L'acte de dépôt de pièce sera établi par l'étude du Maître Baron Huitel. De ce fait, le conseil valide la constitution de servitudes suivantes : servitude de passage en trefonds ; servitude de canalisation et servitude de passage et autorise le maire à signer l'acte notarié correspondant.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

4 - SALLE STERENN ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS : DEVIS DE CONTRÔLE DES ÉQUIPEMENTS

Le Conseil Municipal valide les devis de contrôle des équipements de la Salle Sterenn : contrat SNEF-Loudéac : maintenance CVC pour un montant annuel de 3 552,00 € H.T. ainsi que le devis de contrôle des équipements sportifs : contrat APAVE-Saint Brieuc : vérification périodique – examen visuel et manuel pour un montant annuel de 1 500 € HT.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

Sortie de M. Thomas MAHÉO à 21h20.

5 - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES PARCELLES COMMUNALES -RUE DU PLESSIS- CADASTRÉES SECTION AA N° 116 ; AA N°32 ; AA N°118

Le Conseil Municipal valide la mise à disposition à titre gratuit des parcelles AA N° 116 = 9 281 m² ; AA N°32 = 2 335 m² et la signature d'un bail pour location de terres de 3 ans, avec effet rétroactif depuis 2021 pour la parcelle communale-rue du Plessis- cadastrée section AA N°118 = 11 874 m² au profit de Monsieur Thomas MAHÉO. La location est fixée à :

- ▶ 165,29 € l'hectare (tarif 2021)
- ▶ 171,16 € l'hectare (tarif 2022)
- ▶ 181,40 € l'hectare (tarif 2023)

Pour : 10	Contre : 0	Abstention : 3
-----------	------------	----------------

Retour de M. Thomas MAHÉO à 21h44

6 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal valide les demandes de subvention suivantes :

ASSOCIATIONS CANTONALES OU PROXIMITE	2024
PROTECTION CIVILE COTES D'ARMOR	120 €
ASSOCIATION CONTR'ATAX	120 €
SAINT-VINCENT DE PAUL	50 €
ALCOOL ASSISTANCE LA CROIX D'OR	50 €
RESTO DU COEUR	120 €
CROIX ROUGE FRANCAISE	56 €
SOLIDARITE PAYSANS DE BRETAGNE (22)	46 €
PREVENTION ROUTIERE	46 €
ADMR MERDRIGNAC - LOUDEAC	415 €
MUTILES DU TRAVAIL (FNATH)	46 €
SOCIETE HIPPIQUE RURALE	46 €
ASSOCIATIONS COMMUNALES	2024
CYTOPATHIE A VIE	305 €
KER CREA	305 €
AERO-MODELE CLUB ARMORICAIN	305 €
FUTSAL CLUB BARNABEEN	1 000 €
VELO LOISIRS	305 €
AS. UN ST BARNABE PARMI LES ST MEDARD	305 €
UNC/AFN	100 €
FNACA	100 €
SOCIETE DE CHASSE ST BARNABE	305 €
Indemnité piéreur (75 €uros/piéreur)	225 €
COMITE DES FETES ST BARNABE	305 €
COMITE DES FETES DE BLANLIN	305 €
ECHIQUIER BARNABEEN	460 €
LECTURE POUR TOUS	2 500 €
AS. SPORTIVE ST-BARNABE	2 000 €
CLUB DES BRUYERES D'ARVOR	488 €
TENNIS DE TABLE	305 €
FOYER DES JEUNES	305 €
TOTAL	5 538 €

OEUVRES SOCIALES-CE	2024
Association communale des agents communaux (12 % de 13 168 €)	1 580 €
SCOLAIRES- FOURNITURES SCOLAIRES : Sera versée au vu du nombre d'enfants de St Barnabé présents à la rentrée en 09.2024	2024
Ecole publique (57 € + 5 € x nbre enfants)	50*62€=3 100 €
Ecole privée (57€ + 5 € x nbre enfants)	55*62€=3 410 €
ACTIVITES EXTRA SCOLAIRES – PROJET PEDAGOGIQUE	2024
Ecole publique	1 300 €
Ecole privée	1 300 €
ACTIVITES EXTRASCOLAIRES - GARDERIE ECOLE PRIVEE	2024
Participation mensuelle sur 10 mois	4 X 1500 €
Financement frais de personnel	

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

7 - Questions diverses

Néant

8 - Informations diverses

- L'instruction comptable et budgétaire M57 permet plus de souplesse budgétaire puisqu'elle offre la possibilité au Conseil Municipal de déléguer au maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (article L. 5217-10-6 du CGCT). Dans ce cas, le maire informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance :
- Le Maire est autorisé à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, taux maximal autorisé.
 - Chapitre 10 – Article 10226 : + 5 400 €
 - Chapitre 204 – Article 204182 : - 5 400 €
- Lecture du courrier en réponse aux différents courriers de M. Loïc LE CLAINCHE de Blanlin.
- Mobilisation pour le Centre Hospitalier du Centre Bretagne le **samedi 20 janvier à 14 h à la mairie de Pontivy.**
- Temps restauration scolaire : organisation d'un exercice incendie le 23/01 à 12h. (cantine salle sterenn et école Mathurin Boscher)
- PROJET MAM : Réunion d'échange avec la CAF-PMI-RPAM le 30/01 à 10h00.
- Travaux :
 - Réhabilitation de la salle omnisports : réunion le 26/01 à 10h avec le Cabinet Boulet, architecte : Mise en place d'un comité de suivi.
 - Rue Pierre Mendès France : RDV avec Tecam et Colas le 29/01 à 14h30 : point sur les travaux.
 - Adressage campagne : réunion avec l'ADAC le 14/02 à 9h : lancement de la consultation.
- Echanges sur l'élaboration des cartographies communales qui vous permettre de délibérer sur les ZAENR (zones d'accélération des ENr) pour fin mars. Il appartiendra à la commune de Saint Barnabé d'arrêter sa cartographie, Loudéac Communauté interviendra qu'en appui méthodologique. Une plateforme en ligne sera proposée à l'échelle de l'EPCI via laquelle les habitants/associations/élus/entreprises pourront déposer leur avis. Pour le potentiel photovoltaïque, il convient d'identifier les anciennes décharges ou carrières qui pourraient accueillir des parcs à adresser avant le 26 janvier à Loudéac Communauté, la liste des parcelles concernées (section et numéros de parcelle). Ce travail servira également lors de la prochaine révision du PLUI pour indiquer les secteurs avec un zonage Enr.

Vie associative & culturelle

CLUB BRUYÈRES D'ARVOR

L'Assemblée Générale s'est déroulée le JEUDI 18 JANVIER.

Après une minute de silence en hommage au trésorier Robert FLEHO & Mme Aline GUERNIC, la présidente Mme Marylise POULAIN a présenté le bilan de l'année avec des concours de belote, des lotos, des sorties...

Une année bien remplie avec une cinquantaine d'adhérents.

Les bilans moral et financier sont positifs et approuvés.

La présidente a distribué les cartes de vœux reçues de l'Ecole Mathurin Boscher.



Projets 2024 :

Concours de belote – 2 Lotos – 1 voyage en Juin.

Le nouveau bureau a été élu le 22 Janvier 2024 :

Présidente : Mme Marylise POULAIN

Secrétaire : Mme Marie-Paule BOULÉ

Trésorière : Mme Noëlla RUELLAND

Vice-Président : M. René FLÉHO

Secrétaire Adjointe : Mme Claudine FLÉHO

Trésorier Adjoint : M. François BINET

A venir

Mardi 13 Février

Les enfants des 2 écoles défilèrent en début d'après-midi dans les rues de Saint-Barnabé et rejoindront la salle Pascal Legay où le club Bruyères d'Arvor les recevra.

Venez les encourager et les applaudir !!!!!

Jeudi 15 Février

Si vous vous sentez seul(e), venez nous rejoindre le 15 février à la salle Pascal Legay à partir de 14h pour un après-midi récréatif.

Vendredi 16 Février

Le club organise un concours de belote inter-clubs à la salle Pascal Legay à partir de 14h. (ouverture des portes à 13h30).

LECTURE POUR TOUS

Un mois de janvier dynamique pour Lecture Pour Tous.

📖 Théâtre les 13 et 14 Janvier.

Lors des représentations des 13 et 14 janvier, 170 personnes sont venues applaudir la troupe théâtrale de la Motte "Lever de rideau" qui présentait une pièce humoristique "Une affaire de famille" de Charles Istace, appréciée par le public. Un bon moment de rigolade et de détente !!!



📅 Week-end du 20 & 21 Janvier

Lors de l'animation nationale « les nuits de la lecture », ayant pour thème "le corps".

Lecture pour tous a proposé salle des Lilas, une dictée de Roland Barthes. 25 participantes et participants de tous âges ont tenté le sans faute dans un décor de tableaux aimablement prêtés par Françoise COROUGE. Durant le week-end, une cinquantaine de personnes a pu apprécier les œuvres de l'artiste.



📅 Exposition

Du 20 février au 19 mars, la bibliothèque propose une exposition intitulée « mission potager » mise à la disposition du public et à titre gracieux aux heures habituelles d'ouverture.

Cette exposition est prêtée gratuitement par le Conseil Départemental des Côtes d'Armor.



La bibliothèque est ouverte le :

Le mercredi de 10h à 12h même pendant les « petites » vacances scolaires et de 16h30 à 17h30

le vendredi de 16h30 à 18h00

le samedi de 10h à 12h.



Tél. : 02.96.26.73.29

COMITÉ DES FÊTES DE BLANLIN

L'Assemblée Générale du Comité des Fêtes de Blanlin se déroulera le :

DIMANCHE 17 MARS à 11h à la Salle des Lilas

KÊR CRÉA

Le 3 janvier dernier, un nouvel atelier de micro-macramé pour les enfants (de 7 ans et plus) a été proposé par l'association Kêr Créa.

Il était animé par Mathilde qui avait avec elle 8 petites mains tisseuses : Lola, Malia, Katie et Calie. Elles ont appris à réaliser un bracelet, en découvrant une autre technique de tissage (pour celles qui avaient participé au premier atelier).

Après 2h d'atelier environ, elles étaient ravies de repartir avec leurs nouveaux bracelets aux poignets.

Deux ateliers seront proposés le MERCREDI 28 FEVRIER 2024, pendant les vacances d'hiver.

Les enfants (de 7 ans et plus) recevront d'ici peu des flyers qui seront distribués par les écoles.



MOMENTS CONVIVIAUX POUR LA GALETTE DES ROIS DE NOS ASSOCIATIONS

Le Club Bruyères d'Arvor



Club Aéromodélisme



Club de Gym & Step



VÉLO LOISIRS

Toutes les personnes intéressées par la pratique du vélo peuvent rejoindre le groupe le dimanche matin.
Les sorties s'effectuent tous les dimanches à 9h, départ sur le parking de la Salle Polyvalente.

A.S.S.B. FOOT



FOOT

Résultats match

Dimanche 7 Janvier
PLUMIEUX 7 – A.S. SAINT-BARNABÉ 0

Dimanche 14 Janvier
SAINT-BUGAN 3 - A.S. SAINT-BARNABÉ 1

Dimanche 21 Janvier
A.S. SAINT-BARNABÉ 1 – UZEL 1

Matches à venir

Dimanche 4 Février
ALLINEUC - A.S. SAINT-BARNABÉ

Dimanche 11 Février
LA FERRIÈRE – A.S. SAINT-BARNABÉ

ECHIQUEIER BARNABÉEN

Championnat départemental d'adulte – Groupe 2
Le 14 Janvier Saint-Barnabé recevait Guingamp 4.
Saint-Barnabé à perdu.

Le 28 janvier
Saint-Barnabé recevait Plancoët.
Match nul.

Saint-Barnabé est 3^{ème} du classement.



La dernière ronde de la compétition aura lieu le 17 mars, Saint-Barnabé se déplacera à Yffiniac.

FUTSAL



Vie du club

Résultat U17

Date	Journée	Domicile	Extérieur	Score
27/01/2024	1	FC Barnabéen	US Plédéliac Hunaudaye	3 - 3

Calendrier U17

Date	Journée	Domicile	Extérieur
03/02/2024	2	GJ Pelem Guerlédan Corlay	FC Barnabéen
17/02/2024	3	FC Barnabéen	GJ Loudéac Centre Armorik

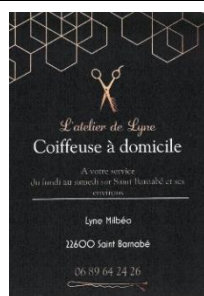
Les séances bébé sport ont lieu tous les samedis à 10h.

Les entraînements des U7, U9 et U11 ont lieu tous les mercredis à 16h et les samedis à 11h.

Les entraînements des U15 et U18 ont lieu tous les lundis et jeudis à 18h45.

N'hésitez pas à nous contacter pour faire un essai.

Annonces commerciales



L'atelier de Lyne
CONGÉS
LUNDI 26 FÉVRIER AU DIMANCHE 3 MARS
Reprise le Lundi 4 Mars
Tél. : 06.89.64.24.26.

LE GWENËSTAN

Plats à emporter et sur place

Jeudi 8 Février : Langue de boeuf

Jeudi 15 Février : Choucroute

Jeudi 22 Février : Couscous

Jeudi 29 Février : Noix de joue de porc au cidre

Tél. : 02.96.67.15.83

Mail : legwenestan.contact@gmail.com

«L'ARGOAT»

Bar – Tabac – Presse – Grattage - Parions sport – Recharges téléphoniques – Timbres amendes - Abonnements xbox, RMC Sport – Netflix - Amigo - Point relai : Pick Up – Cartes grises.



Ses Horaires

Lundi – Mardi – Mercredi - Vendredi : 7h45 à 20h

Jeudi : FERMETURE

Samedi - Dimanche : 8h30 à 20h

Tél. : 02.96.67.16.25



Agenda

10/02/2024	Soirée « Années 80 » – Comité des Fêtes – 19h30 – Salle Sterenn
16/02/2024	Conseil Municipal – 20h30 – Mairie
26/02/2024	Comité de l'Info – 20h30 – Mairie
29/02/2024	Animation Ludothèque – De 14h à 17h – Salle Sterenn

Membres du Comité Info :

M. Georges LE FRANC (Maire) – Mme Jocelyne BOUTIER – MM. Thomas MAHÉO – Patrick DONNIO – Mmes Véronique LE GALLO – Christelle GAUTHIER – M. Samuel BRIAND (Élus). Mmes Huguette RUELLAND – Chantal JÉGLOT – Claudine FLÉHO - MM. Guy MACÉ – Alphonse MARJOT – Marcel RUELLAND (membres).

+ Pliage : Mmes Carole LE FRANC – Anne-Marie JOUAN.